



*Les « Mangeux d'ail » ont construit
leurs longues maisons et semé dans
le limon de la Loire.....*

ASSOCIATION SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE

*Association loi 1901 à caractère socioprofessionnel,
culturel et patrimonial*

st-fiacre@caramail.com
www.loire-baratte.com

La Baratte,
le 27 octobre 2006

DECLARATION

L'Association Saint-Fiacre Loire-Baratte, qui a participé à la préparation du contrat de développement territorial de l'Agglomération et du Pays de Nevers Sud-Nivernais, émet le souhait de voir se clarifier l'avenir du territoire Loire-Baratte.

Elle rappelle que cet espace naturel composé de jardins maraîchers et potagers, situé en zone humide et péri-urbaine, au bord de la Loire, ne peut plus, aujourd'hui, être nié officiellement car la population et de nombreux acteurs locaux ont compris les enjeux forts de sa préservation et de sa valorisation.

L'Association Saint-Fiacre Loire-Baratte a identifié les compétences locales pour gérer cet espace naturel sensible.

Ces compétences existent plus particulièrement au sein du Conseil Général de la Nièvre, du Conseil Régional de Bourgogne, de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, de la SAFER (qui depuis peu se préoccupe de la qualité des paysages), des communes de Saint-Eloi (déjà très active) et de Nevers (notamment pour les aspects sociaux puisque l'habitat collectif des Courlis est limitrophe).

Dans ce sens, L'Association Saint-Fiacre Loire-Baratte appelle toutes ces organisations partenaires et partenaires potentiels à se mobiliser en faveur d'un projet de Développement Durable qui prône la valorisation d'activités culturelles, économiques, touristiques, et sociales dans le respect et la valorisation d'un environnement naturel sensible.

Le maintien d'activités autres que commerciales, industrielles ou de services est primordiale en zone-périurbaine.

Faire du territoire original Loire-Baratte, (de ses jardins maraîchers potagers et de sa zone humide), un observatoire de la nature, un laboratoire fixant des indicateurs sur l'état de notre environnement (qui sans cesse se dégrade), apparaît bien aujourd'hui comme un véritable besoin aux préoccupations environnementales alarmantes.

Pour finir, le respect des lieux et des personnes est un volet important : Ce territoire, riche de plus de 500 ans d'histoire ne peut se voir, un jour, amputé de son patrimoine vivant par des projets d'axe routier vieux de trente ans, toujours sur plan et non aboutis. N'oublions pas qu'à la fin du 19^e siècle, les jardiniers-maraîchers ont participé financièrement avec l'Etat à la construction de la levée de Saint-Eloi afin de protéger leur « Val prospère ». La Baratte, « Val prospère » vivra et nous survivra. Merci.